MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION FES -MEKNES
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT DE BOUYABLANE
COMMUNE DE BOUYABLANE

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE

N° : **21/2026/BC**

Le président de la commune de Bouyablane procède à l'achat sur bons de commande desprestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de produits de nettoyage pour la commune territoriale de Bouyablane.

N° de prix	Désignations des prestations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Taux de la TVA	Garanties exigées
1	Eau de javel liquide d'un litre 1 ér choix	Eau de javel liquide d'un litre 1 ér choix	LITRE	25	20%	
2	Sani croix parfumé ou similaire 1 ér choix	Sani croix parfumé ou similaire1 ér choix	LITRE	25	20%	
3	Morceau de savon ordinaire 1 ér choix	Morceau de savon ordinaire 1 ér choix	U	20	20%	
4	Lessive poudre main 400 g 1 ér choix pour lavage à la main bonne qualité	Lessive poudre main 400 g 1 ér choix pour lavage à la main bonne qualité	U	10	20%	
5	Savon liquide adoucit mains antibactérien 500 ml 1 ér choix	Savon liquide adoucit mains antibactérien 500 ml 1 ér choix	U	10	20%	
6	Raclette avec manche 1 ér choix	Raclette avec manche 1 ér choix	U	3	20%	
7	Balai avec manche1 ér choix	Balai avec manche1 ér choix	U	3	20%	

La distance entre la province de Taza et le siège de la Commune de Bouyablane est environ 100km.

La livraison s'effectuera au siège de la Commune de Bouyablane.

Lieu d'exécution : siège de la commune de Bouyablane.

Délai d'exécution : Cinq (5) jours .

Date de livraison de la prestation commence à partir de la date de la notification de l'ordre de service de commencement des prestations

Date et heure limites de réception des devis des concurrents :16/11/2026 à 11 h00mn

Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics via le site : WWW.marchespublics.gov.ma

12 NOV 2026

Le Président

Signé : Abderrahman ARROUH